



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil que :

Une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité se tiendra à **10h00 le vendredi 18 septembre 2026 à la salle du conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil**. Lors de cette séance, les délibérations du Conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption du contenu de l'ordre du jour ;
3. Attestation de fin des travaux – PAVL – Réfection du chemin de la Rivière-Rouge Nord, tronçon 1 ;
4. Période de questions ;
5. Levée de la séance.

Aucun autre sujet ne sera traité lors de cette séance extraordinaire.

Donné à Saint-André-d'Argenteuil ce 15 septembre 2026,

Paula Knudsen
Directrice générale et greffière-trésorière